



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le : 15 février

Le Conseil Municipal de la commune de Saussines dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Isabelle De Montgolfier, Maire.

Date de convocation du Conseil : 9 février 2024

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13

Présents : Isabelle DE MONTGOLFIER, Gérard ESPINOSA, Catherine VIGNE, Nicolas BAUDESSEAU, Emilie AVESQUE, Claude CATHELIN, Serge CHAPUS, Céline ROUX, Stéphanie JACKOWSKI, Pauline MIQUEL, Gilles JANNARELLI, Marie-Pascale MERIC

Absents représentés : Julija SMISKAL représentée par Gérard ESPINOSA

Absents non représentés : Mathieu BOURGARIT, Joël BEAUVIVRE

Secrétaire de séance : Emilie AVESQUE

### **FINANCES : Autorisation de demande de subvention pour l'aménagement d'un arrêt de bus et sécurisation des piétons et des abords routiers au PR 01+900 avenue Saint-Hilaire RD135** **Délibération n° 2024-01-02/01**

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention pour l'aménagement d'un arrêt de bus et sécurisation des piétons et des abords routiers au PR 01+900 avenue Saint-Hilaire RD135.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

<b>COÛT TRAVAUX</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Travaux	69 661.71 €	
<b>Coût total des travaux HT</b>	<b>69 661.71 €</b>	
<b>Demandes de Subvention HT :</b>		
DEPARTEMENT (50%)		34 830.85€
DETR (30%)		20 898.51€
<b>TOTAL HT</b>		<b>55 729.36€</b>
<b>Autofinancement HT</b>	<b>13 932.34€</b>	

Madame le Maire demande au conseil de bien vouloir se prononcer.

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de faire la demande de toutes subventions.
- **VALIDE** le plan de financement comme énoncé ci-dessus.
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer toutes pièces relatives à cette décision

Pour extrait. Saussines, le 15 février 2024  
La Maire, Isabelle de Montgolfier.

